

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant RG SAFETY, 817, rue Nicéphore Niepce ZAC de la Fouillouse, 69800 SAINT-PRIEST, FRANCE, déclare sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle neuf mentionné ci-après :

Lunettes de protection de la marque ERGOS référence : **ATLANTIC**

Code : **100121**

Vendu sous les références commerciales conditionnées de la marque GERIN:
X16120505A

- est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement (UE) 2016/425 du 9 mars 2016 et aux normes nationales transposant la (les) norme(s) européenne(s) harmonisée(s) EN 166:2001
- est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) référence CE 706684 Renewal 01 du 26 02 2024 délivrée par le laboratoire notifié n° 2797 :

BSI Group The Netherlands B.V.
John M. Keynesplein 9,
1066 EP Amsterdam – The Netherlands

Fait à Saint Priest, le 04 Mars 2024

Signé par et au nom de RG SAFETY
Audrey GIBOULET
Chargée de Qualité & Homologation

A. GIBOULET



GROUPE RG

817 rue Nicéphore Niepce ● ZAC de la Fouillouse ●
TEL +33 (0)4 72 23 24 30 ● FAX +33 (0)4 72 23 71 98
RG SAFETY capital 16 342 937,00
RCS LYON 420 625 394 €
SIRET 420 625 394 00069 ● APE 4669 B
N° IDENTIFICATION TVA FR 90 420 625 394

69800 SAINT-PRIEST